

Propositions de mesures particulières

I – PRIORITES DE LA POLITIQUE EDUCATIVE POUR LES ECOLES

C- Politique départementale de répartition de la dotation d'emplois

1) 100% de réussite à l'école primaire

I. Projet innovant à Mulhouse.

Ouverture de 4 postes (1 classe maternelle et 3 classes élémentaires) dans la nouvelle école primaire « Illberg » de Mulhouse dédiés au projet innovant (UAI n°0682073J). En conformité avec la délibération du conseil municipal de la ville de Mulhouse en date du 14/05/2019.

II – RESTRUCTURATION DU RESEAU DES ECOLES

PROJETS DE REGROUPEMENTS ET/OU FUSIONS DE DIRECTIONS D'ECOLES (à l'étude) :

Circonscription d'Altkirch :

Projet de regroupement pédagogique dispersé élargi entre les communes de Friesen, d'Ueberstrass, de Largitzen et de Hindlingen et projet de fusion de direction entre l'école primaire du RPI Friesen/Ueberstrass (0680400R) avec les écoles maternelle (0680436E) et élémentaire (0680426U) du RPI Largitzen/Hindlingen **à la rentrée 2019**.

Circonscription d'Ingersheim :

Projet de fusion de direction entre l'école primaire « Jean Geiler » 0681510X et l'école maternelle « Bristel » 0681108K de Kaysersberg **à la rentrée 2019**.

CREATION DE REGROUPEMENTS ET FUSIONS DE DIRECTIONS D'ECOLES (actés) :

Circonscription d'Altkirch :

CTSD du 12 mars : création d'un regroupement pédagogique dispersé élargi entre le RPI Manspach/Altenach ET le RPI Fulleren/Strueth/Mertzen/Saint-Ulrich, et fusion de direction entre l'école primaire intercommunale (0680459E) du RPI Manspach/Altenach et l'école primaire intercommunale (0680408Z) du RPI Fulleren/Strueth/Mertzen/Saint-Ulrich **à la rentrée 2019**. Direction unique 6 classes à Manspach. En conformité avec les délibérations des conseils municipaux des communes de Saint-Ulrich en date du 25/02/2019, de Manspach en date du 01/02/2019 et du 05/03/2019, de Fulleren en date du 25/01/2019 et du 06/03/2019, d'Altenach en date du 31/01/2019 et du 08/03/2019, de Strueth en date du 31/01/2019 (2) et de Mertzen en date du 21/02/2019 et du 11/03/2019.

La nouvelle école primaire intercommunale à 6 communes sera rattachée à la circonscription d'Altkirch.

Transfert de la classe élémentaire de Strueth vers Manspach (courrier de tous les maires sur la nouvelle répartition pédagogique des classes **pour la rentrée 2019**).

Fusion de direction entre l'école maternelle 0680620E et l'école élémentaire 0681247L de Wittersdorf **à la rentrée 2019**. Direction 2 classes en élémentaire. L'école élémentaire devient primaire. En conformité avec la délibération du conseil municipal de la commune de Wittersdorf en date du 13/05/2019.

Circonscription d'Andolsheim :

Annulation de la création d'un regroupement concentré entre les communes de Munchhouse et de Roggenhouse et annulation de la fusion de direction entre l'école élémentaire « De la Hardt » 0681220G (ligne 451) de Munchhouse et l'école élémentaire 0680267W (ligne 474) de Roggenhouse (annulation direction 4 classes à l'école élémentaire « De la Hardt » 0681220G de Munchhouse – annulation incidence décharge +0.25) **à la rentrée 2019**.

Sortie de la commune de Riedwihr du RPI Fortschwih/Bischwih/Wickerschwih/Riedwihr au 31/08/2019, création d'un groupe scolaire « La Porte du Ried » à vocation à accueillir tous les enfants de la petite section au CM2 des communes historiques de Holtzwihr et de Riedwihr à compter du 01/09/2019 (avec implantation sur 3 sites : 1 école maternelle à

Holtzwihr, 1 école élémentaire à Holtzwihr et 1 école élémentaire à Riedwihr), la fusion des directions de l'école élémentaire de Riedwihr 0680497W et de l'école maternelle de Holtzwihr 0681181P avec l'école élémentaire de Holtzwihr 0680488L. Direction unique 9 classes à l'école élémentaire de Holtzwihr 0680488L (incidence décharge +0.08) qui devient groupe scolaire « La Porte du Ried ».

Circonscription d'Ingersheim :

Extention et fusion de direction entre le RPI Bennwih/Mittelwih/Zellenberg (école primaire intercommunale 0680774X) et la commune de Riquewih (école primaire « Groupe scolaire Voltaire » 0680817U) **à la rentrée 2019**. Direction 11 classes à l'école primaire intercommunale 0680774X du Bennwih/Mittelwih/Zellenberg/Riquewih (incidence décharge +0.17). En conformité avec les délibérations des conseils municipaux de Riquewih en date du 02/04/2019, de Mittelwih en date du 09/04/2019, de Bennwih en date du 23/04/2019 et de Zellenberg en date du 27/05/2019.

Circonscription de Colmar :

Fusion de direction entre l'école maternelle « Serpentine » 0681714U et l'école élémentaire « Serpentine » 0680200Y **à la rentrée 2019**. Direction 15 classes en élémentaire (incidence décharge +0,5). En conformité avec la délibération du conseil municipal de la ville de Colmar en date du 29/04/2019.

Circonscription de Mulhouse 3 :

Fusion de direction entre l'école maternelle « Véronique Filozof » 0681910G et l'école maternelle « Grand-Rue » 0681032C de Mulhouse 3 **à la rentrée 2019**. Direction 6 classes à l'école maternelle « Véronique Filozof ». En conformité avec la délibération du conseil municipal de la ville de Mulhouse en date du 14/03/2019.

Circonscription de Thann :

Création d'un regroupement dispersé entre les communes de Husseren-Wesserling et de Mitzach et fusion de direction entre les écoles des communes de Husseren-Wesserling (école primaire « le Pommier Enchanté » 0680686B) et de Mitzach (école élémentaire 0680372K) **à la rentrée 2019**. Direction 5 classes à Husseren-Wesserling. En conformité avec les délibérations des conseils municipaux de la commune de Husseren-Wesserling en date du 04/04/2019 et de la commune de Mitzach en date du 22/02/2019 et du 05/04/2019.

Action 1 – ENSEIGNEMENT PREELEMENTAIRE –

- Classes TPS :

- Transformation d'une classe maternelle ordinaire en classe TPS à l'école maternelle « Blosen » de Thann (0680595C - ligne 190).

- Postes de direction :

Le poste de direction de l'école maternelle « Les Erables » de Mulhouse 3 0681037H (ligne 318) est un poste LCR => Transformation du poste LCR en classe monolingue.

- Classes LCR :

Ouverture d'une classe bilingue LCR à l'école maternelle « Les Muguets » de Colmar (ligne 240). Cette école devient bilingue.

Transformation d'une classe bilingue ordinaire en classe bilingue LCR en maternelle à l'école primaire d'Ungersheim (0681515C - ligne 762) – circonscription de Guebwiller,

CTSD du 12 mars : transformation de la classe LCR en classe bilingue ordinaire en maternelle à l'école primaire « Les Tilleuls » de Buschwiller (0681651A – ligne 778) – circonscription de Saint-Louis.

CTSD du 12 mars : transformation de la classe ordinaire en classe bilingue LCR en maternelle à l'école primaire de Herrlisheim-près-Colmar (0681511Y - ligne 776) - circonscription de Wintzenheim.

Action 2 – ENSEIGNEMENT ELEMENTAIRE –

I. 1 ouverture de classe « CP dédoublés » en REP+ :

• Ouverture d'une classe à l'école élémentaire « Cour de Lorraine » 0681002V de Mulhouse 3.

II. 3 fermetures et 1 annulation d'ouverture de classe « CP dédoublés » en REP+ :

• Annulation de l'ouverture d'une classe à l'école élémentaire « Koechlin » 0681508V de Mulhouse 3,

• Fermeture d'une classe à l'école élémentaire « Paul Stintzi » 0681762W de Mulhouse 2,

• Fermeture d'une classe au Groupe Scolaire « Jean Wagner » 0681310E de Mulhouse 2,

• Fermeture d'une classe au Groupe Scolaire « Brossolette » 0680986C de Mulhouse 2.

III. 1 annulation de fermeture et 1 ouverture de classes « CE1 dédoublés » en REP+ :

• Annulation de la fermeture d'une classe à l'école élémentaire « Saint-Exupéry » 0681185U de Colmar,

• Ouverture d'une classe au Groupe Scolaire « Jean Wagner » 0681310E de Mulhouse 2.

IV. 1 annulation d'ouverture de classes « CE1 dédoublés » en REP+ :

• Annulation de l'ouverture d'une classe au Groupe Scolaire « Brossolette » 0680986C de Mulhouse 2.

V. Classes LCR :

Transformation d'une classe bilingue ordinaire en classe LCR à l'école élémentaire « Les Frères Grimm » de Volgelsheim (0680563T - ligne 538) – circonscription d'Andolsheim,

CTSD du 12 mars : transformation d'une classe bilingue ordinaire en classe LCR à l'école élémentaire « Serpentine » de Colmar (0680200Y - ligne 498),

Transformation d'une classe bilingue ordinaire en classe LCR à l'école élémentaire « Koehl-Anselm » de Pulversheim (0681696Z - ligne 520) – circonscription de Guebwiller,

Transformation d'une classe bilingue ordinaire en classe LCR en élémentaire à l'école primaire « Les Châtaigniers » d'Issenheim (0681653C - ligne 749) – circonscription de Guebwiller,

Transformation d'une classe bilingue ordinaire en classe LCR à l'école élémentaire « Henri Matisse » de Mulhouse 1 (0681891L - ligne 478),

Transformation d'une classe bilingue ordinaire en classe LCR à l'école élémentaire « Léonard de Vinci » de Kembs (0681476K - ligne 518) – circonscription de Saint-Louis,

CTSD du 12 mars : transformation d'une classe bilingue ordinaire en classe LCR en élémentaire à l'école primaire de Hégenheim (0681504R - ligne 741) – circonscription de Saint-Louis.

Action 3 – BESOINS EDUCATIFS PARTICULIERS –

I. Unité pédagogique d'élèves arrivants allophones (UPE2A)

• Transformation du poste UPE2A en demi-poste au groupe scolaire « Jean Wagner » de Mulhouse 2 (0681310E). Le 2ème demi-poste est transféré à l'école élémentaire "Louis Pergaud" de Mulhouse 1 (0681143Y).

• Annulation de l'ouverture d'une UPE2A-NSA à l'école élémentaire « Cour de Lorraine » de Mulhouse 3 0681002V,

• Ouverture d'une UPE2A-NSA à l'école élémentaire « Kléber » de Mulhouse 3 0681558Z.

• Fermeture d'un demi-poste UPE2A à l'école élémentaire « Kléber » de Mulhouse 3 0681558Z.

II. Ulis école

CTSD du 12 mars : les Ulis école du département passe du code G0145 OPTION D

CHME au code :

G0176 ULIS TFC ULIS UE TROUBLES FONCTIONS COGNITIVES

G0177 ULIS TFM ULIS UE TRBL FCT MOTRICES ET MAL INVAL.

G0178 ULIS TSA ULIS UE TROUBLES DU SPECTRE AUTISTIQUE

- Annulation de l'ouverture d'une Ulis école à l'école élémentaire « Cour de Lorraine » de Mulhouse 3 0681002V,

- Ouverture d'une Ulis école à Mulhouse (implantation à définir).

III. Mesure d'accompagnement liée à la mise en oeuvre de la carte de l'Education prioritaire à la rentrée 2015

IV. Postes ASH

• Ouverture d'un poste « PIAL » (implantation à définir).

• Implantation du l'ouverture du poste « enseignant référent » ouvert en février pour le secteur d'Illzach.

• RASED :

o Psychologue :

▪ CTSD du 12 mars : transformation du demi-poste de psychologue implanté à l'école primaire « Amélie 1 » 0681477L de Wittelsheim en poste entier,

▪ Fermeture du demi-poste de psychologue implanté à l'école primaire « Amélie 1 » 0681477L de Wittelsheim,

- CTSD du 12 mars : fermeture du demi-poste de psychologue implanté à l'école élémentaire « Centre 1 » 0680322F de Wittelsheim,
 - Transformation du demi-poste de psychologue implanté à l'école élémentaire « Centre 1 » 0680322F de Wittelsheim en poste entier.
- o Maître G :
- CTSD du 12 mars : Maître G : les 12 postes du département passent du code G0149 Option G au code G0172 RASED dominante relationnelle.

o Maître E :

- CTSD du 12 mars : Maître E : les 35 postes du département passent du code G0135 Option E au code G0173 RASED dominante pédagogique

V. Les coordonnateurs pédagogiques unité d'enseignement des établissements spécialisés (CTSD du 12 mars) :

Transformation des postes de direction des établissements spécialisés suivants en postes de coordonnateur pédagogique unité d'enseignement et transformation des décharges de direction des établissements spécialisés en décharges liées à la

personne (passe de l'action 6 à l'action 3) :

- IME "Domaine Rosen" de Bollwiller 0681611G : 1 poste (transformation de la décharge de direction de 0,5 en décharge liée à la personne de 0,5),
- IDS "Le Phare" d'Illzach 0681129H : 1 poste, - ITEP "Saint-Jacques" d'Illzach 0681132L : 1 poste (transformation de la décharge de direction de 0,5 en décharge liée à la personne de 0,5),
- EDM "Les Acacias" de Pfostatt 0681604Z : 1 poste (transformation de la décharge de direction de 0,75 en décharge liée à la personne de 0,75),
- ITEP "La Forge" de Wintzenheim 0681231U : 1 poste (transformation de la décharge de direction de 0,5 en décharge liée à la personne de 0,5).

Action 4 – FORMATION –

Néant

Action 5 – REMPLACEMENT –

I. ZIL

Transfert du poste ZIL de l'école primaire intercommunale du RPI Fulleren/Saint-Ulrich/Mertzen/Strueth (0680408Z) vers l'école primaire intercommunale du nouveau RPI Manspach/Altenach/Fulleren/saint-Ulrich/Mertzen/Strueth (0680459E).

Transformation du poste ZIL ordinaire en poste ZIL bilingue à l'école élémentaire « La Dame Blanche » de Wintzenheim (0681787Y).

Action 6 – PILOTAGE – ENCADREMENT

Conseillers pédagogiques :

- CTSD du 12 mars : ouverture d'un 2ème poste « référent mathématiques » départemental (implanté sur un poste entier sur le secteur Thann-Wittelsheim).
- Transformation des 2 demi-postes ouverts « référent mathématiques » départemental à la rentrée 2018 en un poste entier (implanté sur le secteur Guebwiller-Ingersheim).

- CTSD du 12 mars : les postes de conseiller pédagogique EPS de la circonscription de Mulhouse 1 et de la circonscription de Mulhouse 3 deviennent des postes de conseiller pédagogique généraliste (1 dans chaque circonscription).

- CTSD du 12 mars : le poste de conseiller pédagogique EPS de Mulhouse 2 fera exercice dans toute la ville de Mulhouse.

Les directeurs des établissements spécialisés (CTSD du 12 mars) :

Transformation des postes de direction des établissements spécialisés suivants en postes de coordonnateur pédagogique unité d'enseignement et transformation des décharges de direction des établissements spécialisés en décharges liées à la

personne (passe de l'action 6 à l'action 3) :

- IME "Domaine Rosen" de Bollwiller 0681611G : 1 poste (transformation de la décharge de direction de 0,5 en décharge liée à la personne de 0,5),
- IDS "Le Phare" d'Illzach 0681129H : 1 poste,
- ITEP "Saint-Jacques" d'Illzach 0681132L : 1 poste (transformation de la décharge de direction de 0,5 en décharge liée à la personne de 0,5),
- EDM "Les Acacias" de Pfostatt 0681604Z : 1 poste (transformation de la décharge de direction de 0,75 en décharge liée à la personne de 0,75),
- ITEP "La Forge" de Wintzenheim 0681231U : 1 poste (transformation de la décharge de direction de 0,5 en décharge liée à la personne de 0,5).

Maintien décharges de direction à titre exceptionnel :

1) Maintenus :

Circonscription de Colmar :

- Ecole élémentaire « Adolphe Hirn » (8 classes) (0680197V – ligne 401) : 0.5 au lieu de 0.33 (au titre de la difficulté scolaire),
- Ecole primaire « Georges Wickram » (9 classes) (0681909F – ligne 787) : 0.5 au lieu de 0.33 (au titre d'une école exclusivement bilingue).

Circonscription de Saint-Louis :

- Ecole primaire de Hésingue (13 classes) (0681513A – ligne 747) : 1 au lieu de 0.50 (décharge complète pour accompagner la fusion et les chantiers).

Circonscription de Thann :

- Ecole primaire du RPI Aspach-le-Bas/Aspach-Michelbach/Schweighouse-Thann 13 classes) (0681449F – ligne 21) : 0.75 au lieu de 0.5 (au titre de la difficulté locale).

Circonscription de Wintzenheim :

- Ecole élémentaire « La Dame Blanche de Wintzenheim 0681787Y ligne 399 (9 classes) : 0.58 au lieu de 0.33 (maintien +0.25 au titre du musée du Linge).

2) Non maintenue :

Circonscription de Mulhouse 1 :

- Ecole maternelle « Thérèse » de Mulhouse 1 0681938M ligne 204 (3 classes) : 0.25 au lieu de 0.

AUTRES MESURES – SECTEUR PRIVE

Ouverture d'une école privée hors contrat :

Ouverture de l'école primaire hors contrat « Les Petits Roseaux » – 15 rue des Jardins 68320 Baltzenheim

Ouverture de l'école primaire hors contrat « ABCM Zweisprachigkeit » – 29 rue du Général de Gaulle 68690 Moosch

Ouverture de l'école maternelle hors contrat « Ecole Montessori Mulhouse » – 24 avenue DMC 68200 Mulhouse